Motion des … (nombre) enseignants de l’école ….. à Angers

**Ne touchez pas à nos ATSEM !**

**Les ATSEM ne sont pas les pansements du manque de personnels périscolaires !!**

Nous , enseignants de l’école ……. à Angers affirmons par cette motion que **nous refusons le projet de la municipalité de transformer le métier des ATSEM de la ville en voulant remanier leur emploi du temps**.

Il s’agirait pour les ATSEM d’avoir **un allongement de leur journée de travail** sous prétexte de la mise en place de la loi du passage à 1607h (alors que leur contrat prévoit de faire valoir la pénibilité de leur travail depuis 1977 et donc d’avoir un contrat à 1400 h et que le maire peut faire valoir le droit des communes à organiser le temps de travail des agents) et **une modification des missions**. Seront ajoutés :

- **des temps de garderie (matin ou soir)** : 7h25 à 8h35 / 16h45 à 17h35

- **des temps de cantine** : le temps de cantine serait intégralement assuré par les ATSEM parce qu’il y a un manque d’animateurs

- **des temps de réunion** (une fois tous les 15 jours) **sur temps scolaire de 15h30 à 16h30** (réunions ATSEM/Anim)

Les conséquences, au-delà de la fatigabilité accrue pour les agents, pour les ATSEM seraient celles-ci :

- les ATSEM ne seraient plus présents le matin avant l’arrivée des élèves et pendant l’accueil

- une pause le matin de 30 minutes : cela occasionne une « absence » des ATSEM sur temps scolaire de 30 minutes (et ce n’est pas la présence des animateurs « dans les locaux » qui palliera l’absence des ATSEM : nous ne souhaitons pas que les ATSEM soient remplacés par des animateurs

- un repas qui ne sera pris qu’à 14h pour les ATSEM ( repas très tard et absence des ATSEM sur du temps de concertation et de travail pour la classe de 14h à 14h45 … les enfants au dortoir seraient gérés par des animateurs)

Les animateurs ne sont pas des ATSEM !! Et ce ne sont pas des AESH non plus ! (le manque d’AESH a été donné comme argument pour recruter les animateurs sur le temps scolaire)

« Nous voulons **garder les ATSEM sur les temps de classe** : les accueils du matin, la demi-heure du matin, les 45 minutes de début d’après-midi  doivent rester des temps pour l’aide éducative auprès des élèves et pour le travail de concertation avec l’enseignant !

**Nous ne voulons pas non plus que la journée des ATSEM, déjà épuisante, soit rallongée avec des tâches périscolaires supplémentaires !**

Les ATSEM se mobilisent depuis des semaines maintenant .. **soutenons-les ! Discutons de la possibilité de faire grève une journée dans les prochains jours ou la semaine prochaine … Il y a urgence !**

Ne prenons pas le risque de voir l’Ecole Maternelle devenir des jardins d’enfants ! »

Les X enseignants de l’école ….. à Angers